

## La première licence ffgolf offerte à votre enfant !

Dans le cadre de la pratique du golf au sein de son établissement scolaire, la ffgolf est heureuse de souhaiter à votre enfant la bienvenue en lui offrant la licence ffgolf de l'année en cours.

La licence est son « passeport golf », elle permettra notamment à votre enfant d'enregistrer auprès de la ffgolf le Drapeau vert qu'il vient d'obtenir et d'être reconnu en tant que golfeur dans tous les golfs. Elle l'accompagnera dans sa progression et lui permettra d'enregistrer ses nouveaux drapeaux obtenus.

**Cette licence gratuite ne vous engage ni à prendre une cotisation vis-à-vis du golf ou de la Fédération, ni à inscrire votre enfant en école de golf <sup>(1)</sup>.**

**Formulaire à retourner à la ffgolf dans les 15 jours de la venue de l'enfant dans le club <sup>(2)</sup>**

### À compléter par le club

N° de club : ..... Nom du club : .....

N° de tél. : ..... Date de la venue de l'enfant dans le club : .....

#### Mon enfant

Prénom (en lettre capitale) ..... Nom (en lettre capitale) .....

Fille  Garçon

Date de naissance

n'a jamais eu de licence ffgolf

a déjà eu une licence ffgolf et son n° est <sup>(3)</sup> : .....

#### Son établissement scolaire

classe : .....

Nom : ..... Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Année scolaire : .....

#### Autorisation parentale

Je soussigné(e), ..... (prénom, NOM), titulaire de l'autorité parentale, autorise la ffgolf à émettre gratuitement une licence ffgolf valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

e-mail (pour recevoir la confirmation de création de licence de mon enfant) : .....

J'accepte de recevoir la newsletter des actualités ffgolf et les offres des partenaires.  
Je peux me désabonner à tout moment.

Date et signature :

<sup>(1)</sup> La licence permet d'être assuré durant la pratique du golf, de passer les Drapeaux, de bénéficier de nombreux avantages mais elle ne permet pas jouer gratuitement dans les golfs. Détail des assurances et des avantages sur [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org)

<sup>(2)</sup> par e-mail à [licence@ffgolf.org](mailto:licence@ffgolf.org) ou par courrier à ffgolf Service licences - 68 rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret Cedex. La carte licence de votre enfant sera disponible à l'accueil du club dans lequel il a obtenu son Drapeau vert au plus tard 10 jours après la réception de l'e-mail de confirmation de licence. Nous vous invitons à prendre contact avec le club pour venir la retirer.

<sup>(3)</sup> Conditions pour bénéficier d'une licence scolaire offerte : l'enfant ne doit jamais avoir été licencié de la ffgolf en tant que membre d'un golf ou avoir participé à une compétition ffgolf et/ou obtenu de test fédéral (autre que le Drapeau vert).

\* En conformité avec l'adhésion à la ffgolf, les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées aux personnels habilités de la ffgolf, aux organes déconcentrés, clubs affiliés et peuvent être communiquées, avec le consentement de la personne concernée, aux partenaires fédéraux. Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des licenciés, établissement de statistiques, historique sportif (mise à jour de l'index), opérations de prospection par la ffgolf (relances licenciés, promotion de la pratique), envoi de newsletters (après consentement), enquêtes de satisfaction, informations aux fins de respect des obligations légales et réglementaires de la ffgolf, opérations d'archivage.

La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les conditions générales d'utilisation sur [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org) (mentions légales / conditions générales d'utilisation). Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations vous y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - [dpo@ffgolf.org](mailto:dpo@ffgolf.org) ou ffgolf - 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés conformément aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.